

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

1. Objet du Concours:

Le concours de Photographie s'inscrit dans le cadre de la semaine des arts de l'école Telecom & Management SudParis.

2. Organisation:

Les participants enverront leurs photographies à Marie Paillon avant le 2 Janvier 2012, 20 heures. Tout retard entraîne une exclusion immédiate du concours.

La photo doit être remise par mail à l'adresse marie.paillon@telecom-em.eu

Toutes les photos doivent être envoyées au format JPEG.

Elles seront ensuite étudiées par un jury de 3 à 5 personnes, qui remettra son jugement.

Le Jury tiendra compte du respect des règles, de l'originalité, de la performance technique, et de la qualité de la photographie.

3. Règles et Contraintes:

Il n'existe aucune restriction quand aux dimension de la photographie.

La photo doit être accompagnée d'un titre, et optionnellement d'un commentaire de moins de 100 mots.

Elle devra respecter les thèmes proposés, c'est à dire « Le Mirage », et, dans une moindre mesure, « Le Rêve ».

La photographie peut être réalisée par une seule personne ou par un groupe de participants constitué de 3 personnes au maximum,

Les modèles ne sont pas considérés comme membres de l'équipe.

Une seule participation au concours est autorisée ; il est interdit d'appartenir à plusieurs équipes à la fois.

Il est préférable que la photo ne subisse aucune retouche et cela afin de préserver le caractère purement artistique de l'exercice.

4. Condition générales:

Le concours est exclusivement réservé aux étudiants de l'école TMSp. Tous les membres de l'équipe (hors modèles) devront être étudiants ou ancien étudiant de l'école TMSp.

Les modèles devront signer un droit à l'image, et le photographe un droit de diffusion.

Ces papiers sont disponibles sur le site bda-tmsp.com

Effectivement, les photographies seront exposées dans le cadre de la SDA.

Bonne Chance !